



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

**Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ? :
mandature 2010-2015, séance du 9 juillet 2013 / avis du Conseil économique, social
et environnemental sur le rapport présenté par Mme Catherine Chabaud
éd. Journaux officiels, 2013
cote : 59.375**

Cet avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), présenté par madame Catherine Chabaud au nom de la section de l'environnement a satisfait les membres puisque le scrutin a vu 144 votants favorables avec que 18 absentions. À la lecture de ce document on peut se demander si les abstentions correspondent à un désintérêt sur la thématique ou si les informations fournies ne les ont pas satisfaits. Pourtant, le sujet est d'importance car la France possède le deuxième territoire maritime du monde avec environ 12 millions de km² et comme tous les océans de la planète sont connectés, le problème est global, comme pour le changement climatique.

Est-ce que les bonnes questions ont été posées ? Est-ce que les bonnes réponses ont été données ? Dans chaque domaine, le spécialiste trouvera des éléments de type éducatif ou journalistique mais pas la réalité d'aujourd'hui, et les solutions proposées ne sont pas à la hauteur des problèmes.

Par exemple, en ce qui concerne les déchets plastiques, les solutions concernent une réduction de la production, un suivi, le nettoyage des plages, alors que la seule décision devrait être une suppression totale des emballages non biodégradables dans un temps calculé selon leur durée d'utilisation. Et l'instauration d'une taxe à la production qui permettrait d'assurer leur dégradation. À ce jour certains déchets plastiques ont une durée de résidence dans le milieu marin entre un siècle et un millénaire et leurs impacts ne sont pas connus, notamment sur les espèces que nous consommons.

En ce qui concerne l'exploitation des ressources minérales sous-marines, l'impact sera majeur et les habitats mettront, pour certains, des siècles à se reconstituer biologiquement sans se reminéraliser. Pour les nodules polymétalliques, la méthodologie sera la même, mais l'impact d'un site d'exploitation de quelques hectares pourra avoir un impact en terme de sédimentation et changement de conditions sur une superficie équivalente à celle de la France et la restauration du fonctionnement biologique pourra prendre des millénaires ou des millions d'années si l'on considère la reconstitution des nodules dont la formation est assistée par des bactéries. De plus seront impactés le sous-sol, le benthos, toute la colonne d'eau, la surface de la mer et l'atmosphère au-dessus.

Alain Jeudy de Grissac

